RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

X° CANTON DE MONTPELLIER

ARRETE N°2011-67

ANNULATION ARRETE CONSTITUTIF de CREATION d'une SOUS-REGIE de RECETTES pour l'ENCAISSEMENT des INSCRIPTIONS à l'ECOLE MUNICIPALE de MUSIQUE

Le Maire de la Commune de JUVIGNAC,

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique et notamment l'article 18

Vu le décret n°66-850 du 15 novembre 1966 modifié relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs

Vu le décret n° 97-1259 du 29 décembre 1997 relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités locales et des établissements publics locaux

Vu la délibération du conseil municipal en date du 20 mars 2008 autorisant le maire à créer des régies Communales en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Locales

Vu l'arrêté municipal n°08/270 du 23 septembre 2008 instituant une sous-régie de recettes pour l'encaissement des inscriptions à l'école municipale de musique

Vu l'arrêté municipal n° 09/294 du 16 décembre 2009 portant modification de l'arrêté constitutif de création d'une sous régie de recettes pour l'encaissement des inscriptions à l'école municipale de musique

ARRETE

Article 1

Les arrêtés municipaux n°08/270 du 23 septembre 2008, N°09/294 du 16 décembre 2009 sont abrogés à compter du 1^{er} juillet 2011.

Article 2

Le Directeur général des services et le comptable assignataire sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté

Fait à Juvignac, le 17 Mas 2011

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

ANNULATION ARRETE CONSTITUTIF DE CREATION D'UNE SOUS-REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DES INSCRIPTIONS A L'ECOLE

DE MUSIQUE

Date de transmission de

17/03/2011

l'acte :

Date de réception de

17/03/2011

l'accusé de réception :

Numéro de l'acte :

2011-67 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte :

034-213401235-20110317-2011-67-AI

Date de décision :

17/03/2011

Acte transmis par :

Corinne BERNAL

Nature de l'acte :

Arrêtés individuels

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires

7.1.4. Régies de recettes et davances



